

Programme DIMOS: le député René Gauvreau en a assez des coupures de service sur le dos des plus vulnérables

René Gauvreau incite fortement les citoyens à signer la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale, contre les coupures de service du programme DIMOS dans les Laurentides.

Alerté par un article du journal Le Courrier dans l'édition du 28 juillet, le député de Groulx René Gauvreau a creusé le dossier des réévaluations en cours de l'aide accordée aux bénéficiaires du programme DIMOS (Déficience intellectuelle motrice organique et sensorielle). Son constat le porte à partir en guerre contre cette opération hautement bureaucratique.

«On coupe dans le mou!», s'indigne le député de Groulx, rencontré dans ses bureaux de Sainte-Thérèse le 23 août. Sous prétexte de donner des services à plus de personnes, on diminue ou coupe des services aux bénéficiaires actuels, explique le député... «C'est comme si on coupait le repas aux trois quarts, pour offrir à tout le monde un petit bol de soupe!»

Dans toutes les situations qui ont été portées à l'attention du député (une quinzaine), les réévaluations faites par le CSSS Thérèse-De Blainville ont amené une diminution ou même une abolition de service.

René Gauvreau cite notamment le cas de ce couple, dont la femme à demi paralysée, victime de deux AVC et souffrant d'obésité, a vu son aide coupée de 30 heures à 8 heures/semaine, parce que l'on prétend que son conjoint «en bonne santé» peut suffire à l'aider... Or le conjoint est atteint de cancers de la peau et de la prostate.

Idem dans le cas de Marc Girard, déclaré invalide en 2002 à la suite d'une crise majeure de sclérose en plaques et qui a perdu complètement ses huit heures d'aide/semaine ce printemps.

Les réévaluations des dossiers DIMOS se font à l'aide d'un nouveau «cadre normatif» de 245 pages... «Cela n'a de normatif que d'économiser de l'argent sur le dos des plus démunis!», tonne René Gauvreau. Le député déplore en outre que les réévaluations soient faites par des travailleurs sociaux, alors que des ergothérapeutes seraient plus appropriés pour évaluer les capacités de mobilité des bénéficiaires... Et il se demande à haute voix si les ergothérapeutes du CSSS n'ont pas décidé de bouder tout simplement cette opération bureaucratique?

Une pétition

René Gauvreau appelle les citoyens à signer la pétition contre les coupures de service du programme DIMOS, initiée par Marc Girard et en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. «Les gens qui sont coupés n'ont pas l'habitude de porter plainte», observe-t-il. «Il faut les aider», ajoute-t-il. René Gauvreau a aussi sensibilisé le Protecteur du citoyen, Raymonde Saint-Germain, à cette situation et compte faire d'autres pressions auprès des instances concernées.

Pour signer la pétition en ligne, il faut être du genre plutôt tenace ou encore familier avec les sites Internet. Nous vous résumons ci-après le cheminement... Il faut d'abord accéder au site de l'Assemblée nationale au www.assnat.qc.ca, puis ouvrir l'onglet «Exprimez votre opinion». Sous cet onglet, on trouvera la section «Lancer, signer ou consulter une pétition» et dans celle-ci la sous-section «Signer une pétition électronique». La pétition sur les coupures de service du programme DIMOS a été inscrite par le bureau du député de Blainville Daniel Rathé, il faut donc cliquer sur ce nom pour accéder enfin à la pétition. Bon courage!

Par Donald Brouillette, 25 août 2010, journal Le Courrier